



HIGH LEVEL EUROPEAN SEMINAR

PREVENTING ABORTION IN EUROPE

Legal framework and social policies

22 Juin 2017

Avortement et droits de l'homme

Javier Borrego,

Ancien juge à la Cour européenne des droits de l'homme et Chercheur associé à l'ECLJ

Merci Grégor pour cette invitation, merci à la COMECE pour l'accueil, pardon pour ma voix mais l'air conditionné a eu des conséquences malheureuses.

Nous avons perdu, concernant ce sujet, quelques batailles mais nous pouvons, nous devons gagner la guerre.

Pourquoi nous avons perdu quelques batailles concernant l'avortement ?

A mon avis, mon humble avis, je pense que nous avons mis l'accent trop de fois sur l'avortement en tant que crime, comme quelque chose contraire au droit à la vie. Il est vrai, que l'avortement est un crime, une violation du droit à la vie, mais aussi l'avortement est un drame et un échec. Nous vivons dans une société européenne caractérisée par la recherche du confort, de la non complication de la vie et de la primauté de l'individualisme. En face de notre position sur l'avortement comme un crime, les autres ont travaillé avec ruse pour faire des changements. Premièrement, pour changer le nom de l'avortement. L'avortement a disparu, aujourd'hui c'est l'interruption volontaire de grossesse, et deuxièmement c'est très difficile, impossible juridiquement de parler d'un droit à l'avortement. Au lieu d'un droit à l'avortement, nous pouvons dire un droit à la santé reproductive.

Précisément concernant l'avortement, la non-reproduction qui comprend l'interruption volontaire de grossesse. Les autres, que je me suis permis d'appeler « les fils des ténèbres » - ça ne veut pas dire que je suis fils de la lumière, c'est une comparaison pour expliquer un peu la situation - sont plus rusés que nous et ils disent avec Victor Klemperer, dans *LTI, la langue du IIIe Reich*, « les mots peuvent être comme de minuscules doses d'arsenic : on les avale sans y prendre garde, ils semblent ne faire aucun effet, et voilà qu'après quelque temps l'effet toxique se fait sentir ». Concernant l'avortement l'effet toxique s'est déjà produit. Les autres, les fils des ténèbres, ont gagné la bataille des mots. Au lieu de droit à l'avortement on parle aujourd'hui officiellement de droit à la maternité librement décidée. Chez moi, en Espagne, nous avons une loi organique que j'appelle la loi sur l'avortement mais officiellement c'est le droit de santé sexuelle reproductive et de l'interruption volontaire de grossesse. Le mot avortement est absolument éliminé dans toute la loi. Je félicite très chaleureusement Grégor Puppink qui a organisé ce séminaire et à qui a suggéré le titre « la prévention de l'avortement ». L'objet de ce séminaire est de présenter l'avortement comme un problème social et de santé publique qui affecte la société dans son ensemble et pour son avenir.

Une réflexion personnelle ; à mon avis les lois subsistent si la société accepte la loi. Si une société rejette une loi une, loi tôt ou tard, ce droit disparaît. Concernant par exemple la loi espagnole sur l'avortement, le parti populaire –aujourd'hui au gouvernement– a interjeté rapidement un recours contre cette loi avant un recours constitutionnel. Le parti populaire a demandé l'annulation de la loi et l'immédiate suspension de l'application de la loi pendant le cours de l'affaire. Par une seule voix de différence la Cour constitutionnelle décida de ne pas suspendre l'application de la loi, mais elle a dit que très rapidement elle prononcerait un arrêt sur le fond. C'était il y a six ans... À mon avis je pense que la majorité aujourd'hui de la Cour constitutionnelle est contre l'avortement, malheureusement, dire non à l'avortement et à cette loi c'est peut-être une chose très osée et politiquement incorrecte. Je me souviens des arrêts *Tysiac contre Pologne* et *A. B. et C. contre Irlande*, à la Grande Chambre (*A. B. C.*) il y avait beaucoup de juges contre l'avortement mais il y a eu une seule opinion dissidente sur 17 juges. C'est très désagréable d'avoir une seule opinion dissidente contre 16. Mais je suis vivant encore et je n'ai pas été éliminé. Les autres sont très habiles rusés et astucieux. Par exemple, une affaire très connue *A, B et C. c. Irlande*, c'est fantastique, c'est justement le contraire de la Convention. Dans cette affaire il y a trois femmes représentées par une ONG pour l'avortement. L'une d'entre elle a été présentée comme malade du cancer et ayant besoin de subir un avortement, pour lequel elle a été obligée d'aller au Royaume-Uni, etc. Mais il n'y avait aucune preuve, aucun document, rien du tout c'était un acte de foi qu'il fallait faire. Le gouvernement irlandais, un gouvernement poli, a contesté la requête en disant qu'il n'y avait aucun document, aucune preuve, je ne sais pas ce que je dois dire mais je suis très poli comme gouvernement, donc je vais vous expliquer comment se passe l'avortement chez nous. Erreur ! Ils ont été trompés.

La Cour dit oui, c'est vrai il n'y a des preuves des affirmations des requérants mais le gouvernement nous a expliqué le système de l'avortement en Irlande alors nous allons

examiner ce système. Où est la violation concrète des droits de l'Homme ? Rien. Mais bon c'est la position pro-avortement typique des autres. Dans cette affaire, *A, B et C* il y a quelques mots apparemment naïfs, neutres mais si vous lisez attentivement cet arrêt dans les faits il y a une affirmation pour moi très percutante. Madame A. est devenue enceinte involontairement. Pardon ? Comment pouvez-vous dire que vous êtes involontairement enceinte dès le moment de la conception et après que vous savez que vous êtes enceinte qu'est-ce que ça signifie et surtout, quelle différence il y a entre être enceinte avec volonté et sans volonté ? C'est un mot exprimé apparemment neutre mais très dangereux à mon avis.

Bon je termine. Il y a des solutions, oui bien sûr, il y a des solutions pas commodes, il y a des solutions difficiles.

Première solution ; parler. Soutenir notre position contre l'avortement, pour la prévention de l'avortement avec courage sans voir peur d'être critiqué. Elisabeth Noelle-Neumann dans la théorie de la spirale du silence a traité de la minorité qui a une opinion très fortement exprimée et les autres, la majorité, qui a peur de donner son avis. Ça signifie que l'opinion de la minorité devient aussi opinion de la société. Ce n'est pas vrai, l'opinion de la majorité est contraire, mais cette minorité agressive, forte et intelligente crée la spirale du silence et c'est l'opinion de la société. On me rétorquera que c'est une théorie d'un professeur allemand. Non, c'est comme ça que cela fonctionne. Par exemple, chez nous en Espagne nous avons la loi du mariage homosexuel, pour justifier les droits au mariage homosexuel, pour fonder ces droits la cour constitutionnelle comme motivation a dit que les sondages montrent que l'opinion publique est en faveur du mariage entre personnes du même sexe. Alors nous commençons par une petite minorité qui a une opinion fortement exprimée et fortement répandue et s'il y a quelques contestations ça sera farouchement critiqué et à la fin des choses cette opinion c'est l'opinion de la société. Et après une cour constitutionnelle vient nous dire, parce qu'il y a une opinion en faveur du mariage homosexuel nous devons autoriser le mariage homosexuel. Dans les paraboles de l'économiste habile (Luc, 16,8), Jésus Christ a dit les fils des ténèbres sont plus rusés et astucieux que les fils de la lumière. Je pense que quelques fois nous, en principe fils de la lumière, nous sommes idiots absolument idiots, parce que les autres sont très intelligents. Par exemple, je pense que nous devons travailler dans les médias mais avec beaucoup d'habileté. Je vous raconte un exemple ; en Espagne il y a une émission à la télévision régionale et sous le gouvernement socialiste avec une série concernant la famille avec des prototypes typiques gauchistes c'est-à-dire qu'une famille composée d'un père d'une mère et d'un enfant est un désastre c'est corrompu ce sont de mauvaises personnes. Si dans la série apparaît un prêtre les prêtres ce sont des menteurs, ivres et aimant les femmes, ils sont corrompus, et sont les pires êtres possibles. Mais si nous trouvons un couple homosexuel c'est fantastique, ce sont des personnes très belles et angéliques. L'avortement c'est comme prendre un café. Il y a les élections, le gouvernement change et arrive un gouvernement de droite avec des positions de droite ; la série X il faut supprimer la série mais nous avons un directeur général intelligent et astucieux il appelle les producteurs de la série et dit non la série ne va pas être supprimée et mieux encore au lieu d'un jour de diffusion par semaine, il y en

aura trois, mais seulement une petite modification pour le scénariste je veux que la série représente la réalité. Les prêtres normalement sont des bonnes personnes, les familles composées de père, mère et enfants sont normales, il y a des couples homosexuels composées de bonnes et mauvaises personnes. L'avortement c'est toujours un drame, un échec si vous respectez ces règles de la réalité sociale la série peut continuer, vous pouvez continuer en gagnant beaucoup d'argent il n'y a pas de problème. Effectivement la série a introduit la vie normale, conclusion grand succès et l'audience a augmenté, alors c'est possible de changer les choses. Pour terminer je vais vous dire un seul mot ; nous avons perdu quelques batailles mais nous allons gagner cette guerre, si nous voulons la gagner et pour gagner la guerre nous devons être plus, nous devons prier et nous devons avoir du courage.